

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 78 (1983)
Heft: 4

Rubrik: Schweiz, Suisse, Svizzera, Svizra

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Ci-dessus et ci-dessous: sites de la rive sud du lac de Neuchâtel.

Oben und unten: Ausschnitte vom Südufer des Neuenburgersees. (Bilder SBN)

Le lac de Neuchâtel, plus particulièrement sa rive sud, fait l'objet actuellement de grands efforts de conservation. On a déjà parlé en juin 1982 de l'approbation du plan directeur intercantonal et de la convention par laquelle les Etats de Fribourg et de Vaud chargent la *Ligue suisse pour la protection de la nature* (LSPN) de la gestion des zones naturelles qu'ils possèdent sur cette rive. Cette activité est rendue possible par la collecte organisée deux ans plus tôt par *Pro Natura Helvetica* (Société anonyme constituée par la LSPN et le WWF).

Plan directeur

Le slogan «*Protégez nos rivages*» de la campagne 1983 du Conseil de l'Europe possède ici tout son sens: grâce à sa relative jeunesse, trois quarts de cette rive sud sont restés naturels; il y a donc matière à conservation, d'autant plus que les marais ont une valeur particulière dans un pays où ils ont été asséchés à 90% en un ou deux siècles. Toutes sortes de menaces, et plus particulièrement l'*explosion du tourisme lacustre* risquaient en peu de temps d'éroder ce paysage unique. Les autorités cantonales l'ont bien vu et ont défini, dans leur plan directeur, les

«Protégez nos rivages!»

Les lacs représentent environ 4% de la surface de la Suisse. Sommes-nous-en suffisamment conscients? Le doute est permis; car le niveau de nos 15 lacs les plus importants est artificiellement réglé – souvent avec des conséquences dommageables pour les zones riveraines. Et un seul de ces lacs peut encore assimiler les quantités de phosphates qui s'y déversent. Tous les autres sont de plus en plus malades. Parmi les exemples positifs, celui du lac de Neuchâtel.

mesures de protection légale qui devraient compléter les plans de zones existants. C'est la première disposition en vue de la conservation. La deuxième relève de l'entretien: paradoxalement, peut-être, les marais, surtout lorsqu'ils sont privés d'inondations, ne peuvent se maintenir à long terme que moyennant un débroussaillement et un fauchage réguliers. Par la convention de 1982, les cantons propriétaires chargent Pro Natura Helvetica de l'entretien de leur domaine naturel comprenant 550 hectares de marais.

Le premier programme d'entretien, élaboré sous la surveillance de la *Commission mixte* de gestion, prévoit de s'attaquer en première urgence à l'embroussaillement. Ainsi, durant l'hiver dernier, la moitié des zones embroussaillées ont été traitées soit par des bû-

cherons, soit à la machine. Des groupes de volontaires y ont contribué par 400 journées de travail. En outre, une surface de 20 hectares a été fauchée. Ces travaux se sont déroulés avec le plein accord, voire l'assistance des communes.

Centre d'information

Troisième mesure de protection: par l'*information du public*, on espère obtenir de lui un comportement compatible avec des zones naturelles vulnérables. Un sentier-nature et une tour d'observation ont été réalisés dans ce but à *Champ-Pittet*. Ils permettent d'approcher sans dommage le milieu riverain et de le comprendre. Cet aménagement est le premier, d'autres permettront bientôt l'accès en d'autres points de la rive.

Maurice Rollier



Uferschutz am Neuenburgersee

Im Frühsommer hat der Europarat am Neuenburgersee eine internationale Kampagne zum Schutze der Uferzonen gestartet. Nicht von ungefähr gerade hier. Denn das Südufer des Neuenburgersees bildet zurzeit Gegenstand umfassender Schutzbestrebungen, nachdem der interkantonale Richtplan der Kantone Freiburg und Waadt sowie eine Konvention die Pflege der naturnahen Ufer dem Schweizerischen Bund für Naturschutz übertragen hat.

Dreiviertel des Südufers sind bis heute natürlich geblieben. Das ist deshalb bemerkenswert, weil in unserem Land die Sumpfgebiete in den vergangenen 200 Jahren zu 90 Prozent trockengelegt worden sind und vor allem der Freizeitbetrieb auch am Neuenburgersee drohte, die einmalige Landschaft zu zerstören. Die kantonalen Behörden haben dies rasch erkannt und in ihren Richtplan Schutzbestimmungen zur Ergänzung der bestehenden Zonenpläne aufgenommen. Eine zweite Verfügung regelt den Unterhalt der Uferzonen, der zunächst darauf ausgerichtet ist, die Verbuschung zu bekämpfen. Die dritte Massnahme besteht in der Information mittels eines Naturlehrpfades und eines Turmes in Champ-Pittet, von dem aus man das Seeufer beobachten und verstehen lernen kann, ohne diesen empfindlichen Lebensraum zu stören.